

ATELIER : PARAPENTE

VICNY
01-02.03 FEV
1991

Rapporteur : Jean-Claude MESSMER

Plus de 50 personnes ont participé aux travaux des 3 ateliers Parapente et je remercie tout particulièrement Monsieur José Luis BAHON, représentant de l'Aéro-Club d'Espagne, ainsi que le Colonel NGUYEN, délégué du SFACT de nous avoir fait l'honneur d'assister à nos travaux.

Etaient également présents pendant ces journées, des parachutistes conventionnels, des responsables de l'ascensionnel, des C.T.R. et des membres du Comité de Direction de la Fédération.

Il est à noter que l'ensemble des participants de l'atelier Parapente sont allés rendre visite aux techniciens de l'ascensionnel pour s'informer sur l'activité Treuil, animée par notre ami Raymond FOUILHE.

Pour la première fois cette année, nous enregistrons une diminution du nombre de nos écoles, qui sont passées de 20 à 15, ce qui a comme conséquence une baisse de l'ordre de 10 % de nos licenciés.

1989 : 3.332 licences
1990 : 3.002 licences

Pour un total de 78.841 Vols.

Les effets négatifs du protocole d'accord F.F.P./F.F.V.L. signé en 1990 commencent à se faire ressentir, et cela principalement du fait que nous ne pouvons plus créer d'Ecole et des difficultés liées à la délivrance de la carte de compétiteur, qui est pour l'instant le privilège exclusif de la F.F.V.L.

Un aménagement de cette situation est en cours à la F.F.P.. La désinformation concernant le Parapente à la F.F.P. va toujours bon train, mais des efforts de promotion et de publicité vont être faits pour rétablir la vérité et l'objectivité.

Une bonne nouvelle par contre, nous continuons à enregistrer une baisse sensible du nombre de nos accidents, ce qui ne manquera pas de réjouir notre assureur.

Le maintien dans nos écoles de l'utilisation du registre de vol est confirmé et souhaité par la majorité des techniciens présents.

Toujours des problèmes de rédaction de F.I.R., mais les choses devraient s'arranger pour 1991.

L'aide fédérale sera affectée à l'achat de voiles et un rapide tour de table a mis en évidence la difficulté que représente le choix d'un matériel qui fasse l'unanimité.

Ayant pris acte des avis et réserves, le choix de la commission s'est porté sur des voiles Trekking.

Pour l'année prochaine, le souhait a été émis que cette aide fédérale soit affectée à l'achat de postes radio, sous réserve que les écoles se mettent en conformité avec la réglementation en vigueur.

Après quelques réticences, le choix de supprimer la qualification de Moniteur Régional donne aujourd'hui entière satisfaction aux responsables techniques.

Par contre, le statut et les prérogatives des moniteurs en formation sont à reconsidérer rapidement.

Dates de stages de formation et d'examens au Monitorat Fédéral de Parapente :

- 3 au 16 Juin 1991
- 19 Août au 1 Septembre 1991

Les lieux restent à définir.

COMPETITIONS :

- Le championnat de France Jeunes 1991 se déroulera à BREITENBACH en Alsace les 19, 20 et 21 Juillet 1991.
- Un challenge des moniteurs est à l'étude, avis aux amateurs et organisateurs.

ACTIVITE TREUIL :

- Depuis le 4 Août 1990, cette activité est de la compétence de la commission Ascensionnel.

FICHE PROBLEME :

- Destinée aux Ecoles, Clubs et Pratiquants, cette fiche est prévue pour répondre à tous les problèmes et difficultés rencontrés lors de l'activité. Une synthèse de tous les problèmes rencontrés lors de la saison sera faite et discutée lors du prochain C.T.N.. Cette fiche est en cours de réalisation.

SITUATION DE LA F.F.P. PAR RAPPORT AU PARAPENTE :

- Aucune ambiguïté, ni de la part du Président, ni du Comité Directeur.
- Nous faisons partie d'une seule et même famille, issus du parachutisme, et il ne tient qu'à nous, par nos initiatives de nous faire notre place.

D.T.N. :

- La question du D.T.N. salarié, est reportée pour l'instant, nous devons d'abord conforter notre situation, mais ce n'est que partie remise.
- Michel SARTHE a repris du service au sein de la commission et s'occupe du suivi technique de nos écoles.
- * Nous sommes toujours à la recherche d'un Monsieur Formation et d'un Monsieur ou d'une Madame Relations Publiques.

Faites vous connaître si vous avez la fibre...

PROMOTION ET PUBLICITE :

- Une demi page couleur dans "Parapente Mensuel" en Février et Mars.
- Un dépliant Fédéral sur le Parapente.
- Un projet d'affiche.
- Un Week-End portes ouvertes les 29 et 30 Juin 1991 pour tous les licenciés F.F.P..
- La revue fédérale "F.F.P. INFO" nous ouvre largement ses colonnes pour annoncer nos activités (35.000 exemplaires par tirage).
- Alors, n'hésitez pas, renseignez vous.

VISITE MEDICALE :

Claude BRONNER se propose de faire un courrier au Président de la commission médicale, pour obtenir une dérogation quant à l'obligation de consulter un médecin agréé F.F.P. pour la pratique du Parapente.

INTERVENTION DE MICHEL TOURNIER :

- Information sur l'ACPUL.
- Responsabilités des utilisateurs " de matériel prêté" ou à l'essai.
- Rappel des priorités en vol.
- Mise en garde sur le respect de la réglementation et de la bonne tenue des documents administratifs.

POSTE RADIO :

Michel SARTHE rappelle que des contrôles sont en cours et invite les écoles qui ne le sont pas, à se mettre en conformité avec la réglementation.

REACTUALISATION DE LA REGLEMENTATION :

- Modification des règles de "Vol de Nuit", les techniciens proposent de les rendre accessibles aux brevets A2 sous réserve d'un encadrement école.
- La simplification de la décharge "Activité Tandem" est souhaitée.
- Une extension de la liste des techniciens habilités à délivrer la qualification "Pilote Tandem" aux Directeurs Techniques d'Ecoles est demandée.

En contrepartie, les DTE et techniciens habilités qui ne pratiquent pas d'activité Tandem pendant une saison seront rayés de cette liste.

Cette réserve est souhaitée à l'unanimité des membres présents lors de ce débat.

- Une intervention au sujet de l'utilisation du Parachute de Secours en parapente a soulevé bien des questions et le débat n'est pas clos.
- Les stages SIV sont conseillés aux moniteurs et le port du casque reste obligatoire en école.

VOEUX :

- Le prochain C.T.N. pourrait avoir lieu en montagne.
- Des journalistes et constructeurs parapente pourraient être invités au C.T.N.
- Parrainer un Jeune - de 16 ans pour qu'il participe aux travaux du C.T.N.
- Une réunion annuelle de D.T.E.
- Les comptes rendus des travaux de commission diffusés aux D.T.E.

REMARQUES :

- Seulement 2 écoles ont envoyé des questions à mettre à l'ordre du jour, c'est dommage.
- Il est regrettable que tous les techniciens ne viennent pas participer aux travaux du C.T.N.. C'est pourtant le seul moment de l'année où nous avons l'occasion de nous rencontrer, échanger nos idées et discuter. Ce n'est pas en écoutant les échos des uns et les ragots des autres que le dialogue pourra s'établir, et même si les discussions sont parfois animées et le ton excessif, elles ont le mérite d'exister et de faire progresser notre magnifique sport.